

Latin

Enseignement optionnel général de la Seconde à la Terminale



La pleine liberté de s'engager. Tout élève peut choisir le latin, qu'il ait ou non suivi cet enseignement au collège. À la fin de l'année de seconde, il décide librement de continuer ou non cette option en première générale. À raison de 2 heures hebdomadaires de cours.



Un éclairant voyage dans le temps. Étudier le latin, c'est tisser des liens d'amitié avec une civilisation qui a irrigué l'Histoire, la culture et les langues européennes, et dont la connaissance permet de mieux comprendre ce que nous sommes, en complément des autres matières de culture générale. Ce voyage d'exploration dans l'Antiquité passe par l'acquisition de connaissances, la recherche documentaire et la découverte d'œuvres littéraires et artistiques qui appartiennent au patrimoine commun de l'Europe.

Une gymnastique intellectuelle stimulante. L'exercice de traduction en français d'un texte latin est le couronnement du travail sur la langue latine, la résolution d'une énigme et, en même temps, un précieux entraînement à une meilleure maîtrise du français. L'exercice d'explication de texte utilise les mêmes méthodes qu'en cours de français et vise à compléter la culture littéraire et à développer la personnalité par le dialogue avec les grands auteurs.



Un atout pour les études supérieures. Avoir continué ou commencé le latin au lycée est évidemment un atout direct pour les études supérieures littéraires : français, histoire, histoire de l'art, langues vivantes, archéologie, philosophie... Mais, que l'on se destine aux études juridiques, économiques, commerciales, médicales ou scientifiques, on tire également grand profit d'avoir fait du latin, aussi bien du point de vue de la culture générale que pour les qualités d'expression et de réflexion que favorise cette matière.

Photos prises lors de voyages en Italie : le Colisée, le théâtre de Pompéi, les victimes du Vésuve, *Le Printemps* de Botticelli, Paestum